

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal: Pèlerinage de Réparation au Sacré-Coeur de Jésus. — IV Correspondance romaine. — V L'éducation chrétienne des jeunes filles. — VI La prédication d'aujourd'hui.

AU PRONE

Le dimanche 14 juillet

On annonce :

La neuvaine à sainte Anne, le mercredi 17, pour finir la veille de la fête, ou le vendredi 19, pour finir la veille de la solennité. ¹

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 14 juillet

Hors des églises consacrées

Messe du VIII^e dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de saint Bonaventure sans 3^e or.; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Henri et de saint Bonaventure.

Dans les églises consacrées

Toutes les messes (excepté celle du curé) de la Dédicace d'une église; mém. du dim. (et de saint Bonavent., à la messe basse); préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres de la Dédicace, mém. du dim. et de saint Henri.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 21 juillet

Dans les églises dédiées à saint Jacques, on anticipe au 21, la solennité de sainte Anne pour faire celle de saint Jacques le 28.

¹ L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence à cette neuvaine pour tous les fidèles, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.